

LE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ SOCIAL ET ECONOMIQUE (CSE)

Durée	3 jours	Référence Formation	5-RH-FCSE
--------------	----------------	----------------------------	------------------

Objectifs

Maîtriser les règles de fonctionnement du Comité Social et Economique (CSE)
Comprendre les différentes missions de cette nouvelle instance et les conditions de leur réalisation
Assurer correctement son mandat au sein du comité

Participants

Membre nouvellement élu, futur membre ou personnel RH

Pré-requis

Pas de prérequis spécifiques

Moyens pédagogiques

Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur
Travail d'échange avec les participants sous forme de réunion-discussion
Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
Remise d'un support de cours.

PROGRAMME

Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques

- Les moyens financiers : subvention de fonctionnement, contribution patronale aux activités sociales et culturelles
- Les moyens matériels
- Les heures de délégation

Les attributions et le cadre du mandat

- Les questions économiques : thèmes abordés, informations périodiques et ponctuelles, différence entre information et consultation
- La base de données économiques et sociales, outil de travail du comité
- Les attributions sociales et culturelles
- Les attributions spécifiques en matière de santé, sécurité et conditions de travail

Les réunions du CSE

- Le nombre et le rythme des réunions obligatoires
- La préparation et la diffusion de l'ordre du jour
- Le déroulement : délibérations, votes
- La finalisation de la réunion : rédaction du procès-verbal, diffusion
- La communication avec les salariés de l'entreprise

Les commissions

- La commission santé, sécurité et conditions de travail : entreprises concernées, missions
- Les autres commissions obligatoires

La formation

- La formation spécifique en santé, sécurité, conditions de travail : bénéficiaires, durée
- Les autres formations

Le recours aux experts

CAP ÉLAN FORMATION

www.capelanformation.fr - Tél : 04.86.01.20.50

Mail : contact@capelanformation.fr

Organisme enregistré sous le N° 76 34 0908834

version 2024

- L'expert-comptable : cas de recours, missions, règles, financement
- Les expertises techniques : sujets concernés, règles, financement

La gestion financière du CSE

- Les obligations du comité en matière de transparence financière
- Les documents comptables obligatoires : documents annuels, tenue comptable quotidienne
- Le contrôle budgétaire : établissement des budgets, comparaison avec les réalisations
- Le rapport annuel de gestion